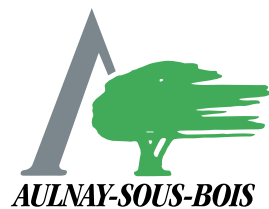


POINT DE VUE RAYHANA PAGE 3

L'auteure et comédienne évoque ses sources d'inspiration avant la présentation d'une pièce de théâtre à l'espace Jacques-Prévert, tirée d'un de ses romans.

OXYGÈNE



NOTRE VILLE PAGE 14

Sur la piste des classes de découverte



DOSSIER PAGE 4

Amiante : la Ville réclame des comptes à l'État



LOISIRS PAGE 20

Le Cap joue sur l'éclectisme et la découverte



NOS VIES PAGE 9

Alzheimer : comment l'accueil de jour est assuré

UNE SEMAINE...



Pesée de champions

VENDREDI 28 JANVIER, il y avait du lourd sur la balance, au centre commercial O'Parinor, pour la traditionnelle pesée des boxeurs à la veille de leur combat au gala international du CSL Aulnay.

L'école des chats en deuil

Infatigable défenderesse de la cause animale, M^{me} Passa, responsable de l'École des chats est décédée. Elle œuvrait depuis des années en faveur de l'adoption des chats et « Oxygène » lui ouvrait régulièrement ses colonnes. Il reste actuellement, à l'École des chats, 17 matous à adopter.



La surprise de Lydie Salvayre

SAMEDI 22 JANVIER, la romancière Lydie Salvayre était l'invitée du Réseau des bibliothèques dans le cadre d'un café littéraire. Pendant près de deux heures, elle a répondu aux questions des 70 personnes présentes, sur son œuvre, son travail d'écrivain et son métier de psychiatre. La rencontre a été ponctuée par la lecture de quelques extraits de ses romans. Pour conclure, Lydie Salvayre a fait le plus beau des cadeaux à une assistance émue : elle a lu plusieurs pages du manuscrit, qu'elle avait déposé le jour même chez son éditeur, de son prochain livre consacré à Jimi Hendrix.

Les serres ouvrent leurs portes

SAMEDI 5 FÉVRIER, les serres municipales ouvrent leurs portes au grand public de 10h à 17h au 72 rue Auguste-Renoir (également les 6, 12 et 13 février). En visite libre ou guidée, c'est l'occasion de plonger dans une ambiance tropicale qui vous permettra de découvrir le nouvel espace dédié aux orchidées. Vous emprunterez également un parcours découverte intitulé « Les plantes et nos cinq sens ». Les équipes de jardiniers des espaces verts vous serviront de guide et vous donneront des conseils pour vos plantes d'intérieur.



Soixante ans d'union

SAMEDI 29 JANVIER, les époux Axel Blérol et Épiphane Quentin ont renouvelé leurs vœux d'union devant le maire à l'occasion d'une chaleureuse cérémonie des Noces de Diamant qui a consacré leurs 60 années de mariage.

La galette de La Aldea

SAMEDI 5 FÉVRIER, l'association La Aldea vous propose une soirée à la salle Chanteloup à partir de 19h pour partager « le buffet de l'amitié ». Le principe consiste, comme on le ferait chez des amis, à ne pas venir les mains vides. Après vous être inscrit sur la-aldea@orange.fr, vous indiquez ce que vous apportez (salade, boisson, quiche...) et La Aldea s'occupe du reste (apéro, galette, musique...). Bref, tout ce qu'il faut pour réussir une soirée conviviale.





Le CRÉA au journal de France 3

DIMANCHE 30 JANVIER, le CRÉA a fait l'objet d'un reportage diffusé dans le journal de France 3 de 19h. Une équipe de la chaîne était venue le jour même assister aux répétitions de la troupe en vue de son prochain passage aux Victoires de la musique.



Aulnay invitée de l'ambassade américaine

MARDI 18 JANVIER, la Ville d'Aulnay était officiellement reçue à l'ambassade des États-Unis en France à la faveur de la sortie du second CD « Chicago Blues: a Living History, the (R)Evolution continues ». Une réception qui a donné lieu à un intermède musical en forme d'hommage au blues. C'est la deuxième année consécutive que l'ambassadeur des USA, Charles H. Rivkin, honore ainsi la Ville.

AULNAY



POINT DE VUE **RAYHANA**, auteure et comédienne

« La détermination se conjugue surtout au féminin »

Quelle est votre actualité en cette rentrée 2011 ?

La plus récente est la sortie de mon nouveau livre *Le Prix de la liberté*, un récit autobiographique qui revient notamment sur les événements qui ont entouré mon précédent ouvrage : *À mon âge, je me cache encore pour fumer*. De ce livre a été tirée une pièce qui se jouera au mois de mars prochain à l'espace Jacques-Prévert.

Si cette pièce se passe en Algérie au début des années 1990, peut-on voir dans ce récit l'universalité de femmes qui souffrent et qui se battent ?

Le récit nécessite un rapport espace/temps. Dans cette pièce, il est question du hammam de mon enfance à Alger, et de tout ce que j'ai pu y entendre. Mais, effectivement, cette histoire pourrait se passer dans n'importe quel endroit où les femmes sont victimes, car ce sont toujours les femmes qui sont les premières victimes de l'extrémisme et de l'oppression. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à ce que les actrices ne soient pas uniquement maghrébines, pour ne pas enfermer mon propos dans un lieu, dans une époque.

La pièce repose sur la rencontre de ces femmes de classes et d'âges différents, mais les hommes

sont physiquement absents, et à la fois omniprésents.

Que font les femmes quand elles sont entre elles ? Elles parlent des hommes. Mais c'est encore plus vrai dans les pays où la suprématie masculine est exclusive. Pour ces femmes, évoquer leurs pères, leurs maris, leurs frères, c'est une soupe de décompression. On s'aperçoit dans la pièce que le courage, la force, la détermination se conjuguent surtout au féminin.

À mon âge, je me cache encore pour fumer s'est faite dans la douleur, quelle sera la suite de cette aventure ?

J'avais fini d'écrire le texte en 2003, et j'ai eu beaucoup de mal à trouver des metteurs en scène qui seraient fidèles au texte d'origine. Je ne voulais surtout pas que la pièce soit une peinture orientale « loukoum, thé à la menthe ». La rencontre avec le metteur en scène Fabian Chapuis a donc été fondamentale. Pour la suite, sachez qu'*À mon âge je me cache encore pour fumer* va être adapté au cinéma, produit par Michel et Costa Gavras.

Philippe Ginesy



EN PRATIQUE

À mon âge, je me cache encore pour fumer

Lundi 7 mars à 20h30

Espace Jacques-Prévert

Tarifs : 14 €/11 €/8 €/5 € (- 25 ans)

Tél. : 01 48 66 49 90

DOSSIER



USINE D'AMIANTE

La Ville réclame des comptes à l'État

Diverses procédures sont en cours devant la Justice afin d'obtenir de l'ancien propriétaire de l'usine d'amiante, ainsi que de l'État, des réparations à hauteur des sommes investies par la commune et du préjudice subi. Les montants en cause s'élèvent à plusieurs millions d'euros.

Le dossier de l'ancienne usine d'amiante a pris une tournure résolument juridique. La réunion d'information, organisée jeudi 27 janvier à l'école du Bourg 1 par Deltaville, l'aménageur mandaté par la Ville pour procéder à la dépollution du site, était destinée à en convaincre la centaine d'habitants présents. Autour de Guy Challier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, quatre avocats avaient pris place à la tribune, chacun représen-

tant des entités différentes mais tous plaçant dans le même sens. Et c'est un réquisitoire en règle auquel les robes noires se sont livrées tout au long de la soirée à l'encontre de l'ancien propriétaire de « l'usine poison », le CMMP (Comptoirs des minéraux et matières premières) mais aussi de l'État accusé de carences et même de mansuétude dans cette affaire où l'on dénombre à ce jour 93 personnes atteintes de cancer et 54 décès. C'est le

collectif d'associations de défense des victimes, relayé par un comité *ad hoc* mis en place par la municipalité, qui tient à jour la liste macabre. Et tout porte à croire que le nombre des malades pourrait considérablement augmenter dans l'avenir.

Des piles de documents

La décision de suspension momentanée du chantier de déconstruction/dépollution, consécutive à la découverte d'amiante principalement sous la dalle de deux bâtiments, aura donné le signal à une offensive tous azimuts auprès des tribunaux et de l'autorité de tutelle. C'est d'abord Deltaville, maître d'ouvrage, qui a saisi la Justice, au nom de la Ville, et obtenu la nomination d'un expert chargé d'évaluer la gravité de la contamination du sol. Le rapport établi en la circonstance servira à déterminer le mode opératoire de dépollution. Il pourrait surtout permettre de prouver de manière irréfutable la volonté manifeste et constante du CMMP de dissimuler l'étendue du désastre. Déjà condamné à verser

400 000 euros dans le cadre de la remise en état des lieux, l'ancien exploitant pourrait voir sa responsabilité étendue alors que le chantier a déjà coûté à la commune plus de 10 millions d'euros. « L'on possède des piles de documents prouvant la présence d'amiante partout sur le site, précise Philippe Darteil, directeur de Deltaville. Nous souhaitons la venue d'un expert judiciaire indépendant pour n'être pas seuls à constater cette réalité que l'ancien propriétaire a toujours niée. »

Des alertes incessantes

Autre motif, autre procédure. Celle-ci engagée directement par la Ville auprès du Préfet de la Seine-Saint-Denis, représentant de l'État dans le département. Dans une lettre d'une douzaine de pages, datée du 23 décembre dernier, sont méthodiquement recensées les multiples défaillances commises par l'État, depuis l'origine de l'exploitation du site jusqu'à la cessation d'activité, et cela en dépit des alertes incessantes des habitants, des élus et même des organismes habilités. Selon les avocats, « la commune n'aurait pas eu à supporter le coût de la dépollution du site si l'État n'avait pas été défaillant dans son rôle de contrôleur des installations classées pour la protection de l'environnement ». En conséquence de quoi, la Ville réclame la réparation du préjudice subi qu'elle évalue à plusieurs centaines de millions d'euros. Au terme d'un délai de deux mois, sans réponse du Préfet à cette demande indemnitaire préalable, la Ville saisira le tribunal administratif.

Ces deux démarches rejoignent d'autres instructions en cours. Celle lancée par les associations auprès du Pôle de santé publique en vue de l'indemnisation des victimes, ainsi que celle émanant du propriétaire ayant succédé au CMMP qui reproche à ce dernier d'avoir manqué à ses obligations de dépollution au moment de la cessation de l'usine. Bref, un front juridique s'est désormais constitué qui, au-delà du respect du principe « pollueur-payeur », couvre désormais les aspects les plus révoltants de ce scandale sanitaire dont le dénouement pourrait bien faire jurisprudence en France.

Christophe Lopez



EN PRATIQUE

Pour une information complète, la Ville met en ligne sur le site www.aulnay-sous-bois.com la lettre recommandée de demande indemnitaire préalable qu'elle a adressée au Préfet, ainsi que le film explicatif de 18 minutes diffusé en exergue de la réunion publique de jeudi dernier.

EN CHIFFRES

De 139 à 716 M€

C'est la fourchette estimative du préjudice économique et environnemental subi par la Ville dont elle réclame la somme à l'État.

Préjudice économique
16 441 500 € TTC

Déplacement du groupe scolaire :
4 841 423 € HT

Travaux de déconstruction/dépollution :
7 349 496 € HT

Acquisition de l'usine :
850 000 € HT

Travaux d'aménagement du site :
706 155 € HT

Préjudice environnemental

700 000 000 € (sol, air, terres... somme forfaitaire)

Si l'État venait à contester cette estimation, il serait tout au moins tenu de verser **122 950 000 €** au titre de la prise en charge médicale des personnes exposées.



PAROLES D'EXPERT



AURÉLIEN BUREL,
avocat-conseil de la Ville d'Aulnay-sous-Bois



BRUNO CHAUSSADE,
avocat-conseil de Deltaville

« De l'amiante partout »

« Durant toute l'histoire du CMMP, l'État a fermé les yeux face à ses obligations de protection des riverains. Les traces d'amiante sont partout présentes sur le site, mais on ne relève en revanche aucune trace de visite d'un quelconque représentant de l'État. »

« Une procédure d'urgence »

« La découverte d'amiante dans le sol nous a conduits à déclencher auprès de la Justice une procédure d'urgence. Celle-ci vise à remettre en question la décision du tribunal administratif qui préconisait à l'époque un simple dépoussiérage et à recouvrer les sommes importantes investies depuis dans la dépollution du site. »



ÈVE-MARIE BOUVIER,
avocat-conseil de la société Kappa Sté immobilière, acquéreur du site auprès du CMMP



FRANCIS LAFFORGUE,
avocat-conseil du collectif d'associations de défense des riverains

« Le CMMP devait dépolluer »

« Lors de l'acte de vente, le CMMP avait conclu à l'absence d'amiante sur le site. L'obligation de dépolluer est cependant imprescriptible. Ce n'est pas parce que l'on se défait d'une usine que l'on se débarrasse en même temps des contraintes légales de remise en état des lieux. »

« Agir pour que cesse le drame »

« Le travail des préfets a été inexistant pendant 60 ans. Il sera toutefois impossible d'engager leur responsabilité pénale puisque tous sont décédés. Après tant d'années de lutte, nous continuons d'agir afin qu'il n'y ait plus de victimes parmi les enfants et les riverains. »



CMMP

Une impunité qui a duré des années

Deux anecdotes éclairent la bienveillance sur laquelle le CMMP a toujours pu compter de la part de l'État qui fut aussi un client fidèle.

C'est peu dire que l'ancien propriétaire de l'usine d'amiante a bénéficié d'une singulière indulgence des autorités de l'État. Dès l'ouverture de l'usine et jusqu'à la cessation de ses activités en 1996, plaintes, pétitions et démarches des riverains et des élus s'enchaînent pour faire cesser les nuisances et délocaliser l'établissement en zone industrielle. Les récriminations sont liées au dépôt de poussières d'amiante sur les toits et jardins avoisinants, sur les fruits et légumes du maraîcher voisin et sur les tombes du cimetière mitoyen. D'autres griefs portent sur le bruit et les vibrations des broyeurs en action, ainsi que sur le va-et-vient des camions qui atteste que l'usine tourne à certaines époques à plein régime, parfois jusqu'à des heures indues.

Activité facilitée

Les pages de cette histoire particulièrement agitée contrastent avec l'inertie constante de l'État. Deux anecdotes sont significatives. En 1945, le ministère de la Guerre établit une attestation selon

laquelle « le CMMP travaille pour les besoins de l'armement ». Il demande alors que son activité soit facilitée « dans toute la mesure du possible ». Près de 45 ans plus tard, « cette protection étatique est toujours prégnante », relèvent les avocats de la Ville qui s'appuient sur la modification subie par l'arrêté ministériel du 29 mars 1999 classant l'exploitation dans la liste des établissements ayant fabriqué de l'amiante de 1925 à 1996. En mai 2010, la version consolidée du même arrêté ramène en effet la période d'exploitation de 1938 à 1973, soit 36 années volatilisées. Un tour de passe-passe qui rappelle les dénégations du CMMP concernant la présence de zircon dans l'usine, ce minerai hautement dangereux servant à fabriquer des moules pour les centrales nucléaires et dont le collectif associatif, par la voix de son président Gérard Voide, craint qu'il n'ait contaminé les terres au même titre que l'amiante. « Le CMMP s'est d'ailleurs toujours refusé à communiquer le résultat des 70 prélèvements dans le sol qu'il avait été tenu d'effectuer en 1996 », rappelle t-il.

Ch.L.

Vers une prise en charge médicale des victimes

Le comité mis en place par la municipalité, sous l'égide du docteur Maurice Allouche, conseiller municipal, engrange de premiers résultats. Chargé d'activer la recherche des victimes potentielles de l'usine d'amiante, il vient d'obtenir de l'Agence française pour la santé (ARS) une subvention de 60 000 euros, ainsi qu'un rendez-vous avec le président de cet organisme, Claude Évin. L'objectif est de lancer des études précisant le périmètre de contamination autour du site et le degré de pollution environnementale généré. « Nous souhaitons que l'ARS décrète la pollution sanitaire et entreprenne la recherche systématique des victimes, a précisé le Maire. Des démarches ont par ailleurs été menées afin de disposer d'une centaine de scanners gratuits pour les malades. »

PAROLE D'HABITANT



DANIEL MORIZET, 66 ans

« Les soins, ce n'est pas donné ! »

« J'ai contracté la maladie parce que je suis né près de l'usine et que j'y ai travaillé. Ma sœur en est morte pour la simple raison qu'elle lavait mes vêtements imprégnés de poussières. Chaque année, je fais un scanner et je vous assure que ce n'est pas donné ! La bataille pour obtenir réparation est longue mais nos vies, elles, sont courtes. »

CHRONOLOGIE

1938 à 1996

De l'installation de l'usine à la cessation de ses activités, les alertes des riverains seront incessantes.

2000

La première plainte, émanant de la famille Léonard, est acceptée. Un juge d'instruction est nommé, les médias découvrent le scandale.

2001

Création du collectif d'associations de défense des victimes de l'amiante.

2005

Le 16 avril, une manifestation traverse la ville dans la dignité et le silence. Le cortège se rend devant l'usine où les noms des victimes sont égrenés et accrochés aux grilles.

RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Le retour à l'école du Bourg 2 suspendu au rapport de l'expert

Les chances s'amenuisent de voir les enfants et l'équipe pédagogique réintégrer les locaux du Bourg 2 dès la prochaine rentrée de septembre.

Philippe Darteil, directeur de Deltaville, s'est voulu transparent, fournissant des précisions d'où il ressort que la Justice est désormais seule maîtresse du calendrier. « L'expert doit rendre son rapport définitif le 15 juillet prochain, a-t-il indiqué. Sachant qu'il nous faudra, à partir de cette date, au moins trois mois pour dépolluer entièrement le sol, il paraît difficile de tenir les délais. Sauf si l'expert nous autorise à anticiper les travaux au moment de la remise de son pré-rapport, lequel pourrait intervenir sous quelques semaines. » Pour les parents d'élèves et les enseignants, mais aussi pour la Ville qui doit prendre en charge le surcoût financier, c'est une déception doublée d'une inquiétude. Déception à la perspective d'entamer une sixième rentrée scolaire dans les préfabriqués installés sur la commune de Sevrans. Inquiétude en constatant la dégradation des « Algeco » qui



De nouveaux travaux seront entrepris sur les préfabriqués de la rue du Préfet-Chaleil.

n'étaient prévus à l'origine que pour une durée provisoire. L'annonce d'un report probable du retour des élèves et des enseignants à l'école

du Bourg 2 a même causé un moment d'agacement : « Qu'on arrête de nous balader en nous disant très clairement si, oui ou non, les enfants vont retrouver une scolarité moins chaotique », s'est ainsi exclamé Stéphane Fleury, président des parents d'élèves. Reçus en mairie peu avant la réu-

nion publique du soir, les parents d'élèves ont eu des engagements fermes concernant la remise en état des préfabriqués. « Des travaux ont déjà eu lieu, d'autres sont programmés et s'il faut remplacer un Algeco, nous le ferons », a confirmé Guy Challier, adjoint au maire. De son côté, Gérard Ségura a indiqué que la Ville avait investi 700 000 euros dans la rénovation des locaux de l'école du Bourg 2. Puis le Maire a rappelé le principe de prévention ayant guidé la municipalité depuis l'origine dans ce dossier : « Après ce que nous avons découvert dans l'usine, je n'ose imaginer l'ampleur du drame si nous avions dépollué à ciel ouvert. L'objectif reste de réintégrer les enfants et l'équipe pédagogique dans leur école le plus rapidement possible et dès lors que les conditions de sécurité maximales seront réunies. » **Ch.L.**

PAROLE D'HABITANTE

M^{ME} BEN YOUNES, secrétaire des parents d'élèves

« Assurer la sécurité des enfants »

« En tant que parent d'élève, il me semble que l'objectif principal est que la sécurité des enfants soit assurée. Les préfabriqués donnent du souci, des réparations ont été faites, je ne doute pas que des travaux complémentaires auront lieu dès lors que la Ville s'y est engagée. »

2006

Décision est prise de déménager les enfants de l'école du Bourg 2. Associations et riverains font stopper un chantier de démolition à ciel ouvert.

2007

Un rapport accablant de l'Institut de veille sanitaire (InVS) reconnaît enfin la dangerosité du site. Les autorités se refusent toujours à recourir au confinement total pour dépolluer.

2009

La Ville fait cesser le danger public constitué par l'exposition des habitants à l'amiante en prenant à sa charge le chantier de dépollution/déconstruction sous bulle de l'usine.

2010

La découverte d'amiante dans le sol conduit à la suspension des travaux et à la nomination d'un expert. Une double procédure est enclenchée à l'encontre de l'ancien propriétaire et de l'État en vue d'obtenir des indemnités.

NOS VIES



À gauche et ci-dessus : les activités ludiques permettent de retrouver des gestes simples
Ci-dessous : l'équipe d'encadrement avec, de gauche à droite, Myriam (stagiaire), Jeanne et Monique (aides-soignantes) et Chantal (infirmière coordinatrice).

ALZHEIMER

Rompre avec l'isolement

De l'accueil à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'AFTAM fait de la socialisation la clé de voûte de son projet.

Du coloriage, un jeu d'équilibre, une partie de bowling sur la Wii, les activités proposées par l'AFTAM s'adressent pourtant à un public âgé pour la plupart de plus de 60 ans. Se défendant de toute infantilisation, ces animations cherchent au contraire à aider les malades à retrouver les gestes simples, ceux qui instinctivement rythment notre quotidien. Encadrés par une infirmière et deux aides-soignantes, les dix malades qui fréquentent quotidiennement le centre d'accueil de jour bénéficient d'une prise en charge personnalisée indispen-

sable à leur autonomie. Conscient du bouleversement que peut entraîner la maladie d'Alzheimer au sein de la cellule familiale, l'AFTAM permet également un maintien à domicile le plus long possible en proposant aux aidants de trouver un peu de répit dans la prise en charge de leurs proches. « *Notre mission dépasse largement celle du simple accueil, précise Chantale Bessard, infirmière coordinatrice au centre. Avec l'ensemble du personnel, nous établissons tout un programme d'activités destiné à rompre l'isolement des malades.* » Aussi, du lundi au ven-

dredi, l'AFTAM propose à ses visiteurs des animations d'ordre cognitif, physique, manuel ou ludique. Si les soins infirmiers sont assurés, le centre propose également un soutien psychologique tant pour les personnes accueillies que pour leur famille. Si bien que sont régulièrement organisées des rencontres avec les proches, que ce soit pour la galette des rois ou pour une balade au parc Bigottini. Avec une capacité d'accueil de 15 personnes, l'AFTAM est encore en mesure de recevoir de nouveaux patients.

Philippe Ginesy



EN PRATIQUE

L'accueil de jour s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, présentant une perte d'autonomie (Gir) entre 2 et 5, vivant à domicile, prises en charge quotidiennement par leur entourage, et venant d'Aulnay-sous-Bois ou du reste du département de Seine-Saint-Denis.

Les tarifs sont fixés par le Conseil général et la Dass. Les personnes accueillies peuvent bénéficier de l'Apa (Allocation personnalisée et d'autonomie), de l'Adaja (Aide départementale aux accueils de jour autonomes) et d'une aide financière pour le transport.

AFTAM, accueil de jour Alzheimer, 18 bd de Gourgues à Aulnay

Tél. : 01 48 68 08 52

E-Mail : correa@aftam.asso.fr

FUTUR MÉTRO

« Grand Paris Express » : créer le consensus

Le 26 janvier dernier, la Région et l'État se sont mis d'accord sur le tracé du futur métro automatique.

Fruit de la fusion entre les projets portés d'un côté par l'État et de l'autre par la Région Île-de-France, « Grand Paris Express » a été présenté en conférence de presse mercredi dernier. Ce

nouveau plan, qui reprend pour l'essentiel les directives du projet « Arc Express », devrait voir le jour d'ici à 2025, pour un investissement proche des 32 milliards d'euros. Directement concernée par ce nouveau trajet, Aulnay-sous-Bois, se verra ainsi desservie par ce super-métro automatique construit autour de Paris. La rénovation des lignes existantes, notamment celle du RER C et D, devrait voir le jour dans un peu plus de cinq ans. Ce métro automatique, au-delà des attentes des Franciliens en matière de transports, est pour le quart Nord-Est de la Seine-Saint-Denis le point de départ du désenclavement de ce territoire.

L'annonce de la naissance du Grand Paris Express vient confor-

ter les ambitions de l'association « Paris Porte Nord-Est », constituée en novembre 2010. Les Villes de Sevran, Aulnay-sous-Bois, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil se sont associées afin de peser et agir efficacement pour le désenclavement de leur territoire. Si le projet « Grand Paris Express » est l'un des ressorts de leurs actions, les élus locaux veulent également s'accompagner d'une densification du réseau local qui s'insère et favorise leurs projets de développement urbain.

Un pôle de développement décisif

Au-delà des transports, la rocade du Nord-Est est porteuse d'une dynamique en termes d'emploi et de développement économique, de cadre de vie, de logement, de formation et de vie culturelle, faisant de ce territoire un pôle de développement décisif en Île-de-France.

Gérard Ségura a également indiqué qu'il restera « *vigilant quant aux réponses apportées aux besoins des habitants, notamment sur les délais de réalisation ou encore la tarification* », préoccupations qu'avaient pu exprimer nombre d'Aulnaysiens lors du débat public organisé en décembre 2010.

Le Maire insiste également sur la nécessité d'accentuer les efforts pour l'amélioration du réseau existant, notamment concernant la modernisation du RER B ou encore pour la réalisation de la nouvelle branche « du barreau de Gonesse », devant relier le RER B au RER D.

Philippe Ginesy



À NOTER

Les cahiers d'acteurs de la Ville d'Aulnay-sous-Bois et de l'association Paris Porte Nord-Est sont téléchargeables sur le site de la Ville : www.aulnay-sous-bois.com



PAROLE D'EXPERTE

CHANTALE BESSARD,
infirmière coordinatrice

« Face à ce type de pathologie, même les gestes les plus simples ont leur importance. Prenez l'exemple du déjeuner, c'est aussi l'occasion de construire avec les patients un exercice thérapeutique au quotidien. Reconnaître les plats, leur préparation, leur origine, tout est bon pour ne pas briser le fil de la mémoire. »



PAROLE DE PATIENTE

ISABELLE BOISSE

« Je viens dans ce centre depuis plus d'un an ; c'est pour moi l'occasion de me retrouver avec d'autres personnes qui, maintenant, sont un peu ma deuxième famille. Face à l'isolement de la maladie, c'est indispensable de se sentir entourée. »





AMBULANCES ZELIA
1990 ~ 2011

TOUS TRANSPORTS SANITAIRES
PARIS-PROVINCE - ÉTRANGER

Tél. : 01 48 69 02 89
Fax : 01 48 69 72 86

Portable en cas d'absence : 06 08 24 74 85

11 ter, rue Camille Pelletan
93600 AULNAY-SOUS-BOIS



GRESSIN TRAITEUR

ESPACE CHAPTAL



Salles, salons de réception et terrasse

5 SALONS CLIMATISÉS DE 20 À 300 PERSONNES

1, rue Jean Chaptal
93600 AULNAY-S/BOIS
01 48 66 89 01
Fax : 01 48 79 37 67
www.photogec.over-blog.com

FORMULE AVEC TRAITEUR

VOTRE SPÉCIALISTE À AULNAY-SOUS-BOIS DEPUIS 5 ANS

SUNSO
SUN & BEAUTY LOUNGE

À partir de 19€ la séance

SUNSO FLASHBOX AISSELLES

	6 séances	*6 séances FLASHBOX
Tarif SUNSO	390 €	114 €
Tarif PREMIUM	234 €	

À partir de 19€ la séance

L'épilation définitive
à partir de **19€***

La séance aisselles
*Dans le cadre d'une offre AISSELLES FLASHBOX

À partir de 99€ la séance

SUNSO FLASHBOX POUR ELLE
Aisselles + maillot brésilien + 1/2 jambes

	6 séances	6 séances FLASHBOX
Tarif SUNSO	1740 €	990 €
Tarif PREMIUM	1062 €	594 €

À partir de 99€ la séance

SUNSO FLASHBOX POUR LUI
Bas du dos + haut du dos + épaules

	6 séances	6 séances FLASHBOX
Tarif SUNSO	1680 €	990 €
Tarif PREMIUM	1182 €	594 €

JUSQU'AU 28 février 2011

DÉCOUVREZ LA LUMIÈRE PULSÉE
À TRÈS GRANDE VITESSE

7 bis bd de Strasbourg
93600 Aulnay sous bois
Tél. : 01 48 66 92 54

*Voir conditions en magasins.

SNC PHILIPPIN

SAMEDI 26 FÉVRIER à 15h

« LE NOMBRIL » pièce de Jean Anouilh à la Comédie des Champs Elysées

PRIX 68 € (en 1^{ère} catégorie)

DIMANCHE 27 FÉVRIER

LA FÊTE DE LA BIÈRE CHEZ LE PÈRE MATHIEU (59)

PRIX 59€

30 bis, rue des blés d'Or - BP 93 - 93622 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX
Tél. : 01 48 67 38 27 - sncphilippin@free.fr - www.sncphilippin.com



ROC-ECLERC

Pompes Funèbres Marbrerie

Tous convois FRANCE-ETRANGER

Caveaux - Monuments


Gravure - Plaques - Fleurs

Contrats obsèques

30, rue Jean Charcot
93600 Aulnay-sous-Bois

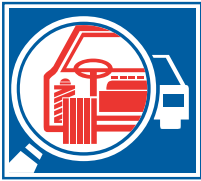
01 48 68 20 11

Permanence 24h / 24 7j / 7



CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DU SAUSSET

111, rue Auguste Renoir
93600 Aulnay-sous-Bois
01 48 68 44 60





Les métiers au collège

Quelle orientation choisir à la fin de la classe de 3^e ?

En organisant, le samedi 29 janvier, son premier Forum des métiers, le collège Victor-Hugo a voulu éclairer la lanterne de ses élèves.

Qu'est-ce qui peut bien lancer les collégiens de Victor-Hugo sur le chemin de l'école, un samedi matin ? Le 29 janvier, près de

250 élèves de 3^e et 4^e, des parents, des enseignants, la direction du collège ont donné corps au premier Forum des métiers. Sous la toile des 21 barnums dressés dans les couloirs, un plateau de professionnels venus présenter leur activité et répondre aux questions des élèves. Infirmière, juriste, architecte, éducatrice spécialisée, psychologue, métiers de bouche, du BTP, de l'informatique, services à la personne, etc., en tout plus d'une vingtaine de professions. Dans des salles à l'étage, des conférences. À l'accueil, le personnel CPE du collège et deux bénévoles de l'association Femmes relais.

« La classe de 3^e est celle du choix de l'orientation mais comme nos élèves ont du mal à se rendre sur les lieux d'information, nous amenons à eux les informations, à travers ce temps d'échange avec des professionnels », a expliqué Samuel Galanth, le principal du collège. Karina Perez,

professeur d'espagnol, voit dans ce forum « une occasion d'ouvrir l'horizon de nos élèves et de les aider à se déterminer dans leur choix ».

Grande diversité de métiers

Un livret pédagogique en mains, les collégiens sont allés, au gré de leurs envies, glaner informations et réponses à leurs questions. Il y avait une grosse affluence sur le stand de la Police nationale et sur celui d'éducatrice. Bodian, lui, veut devenir journaliste sportif. Mais à qui s'adresser ? Renseignements pris, il s'est dirigé vers l'animatrice radio.

« Nous avons souhaité réunir une grande diversité de métiers à filières

courtes ou longues, tout en sortant des sentiers battus avec quelques professions plus singulières comme comédien », a précisé Emna Saidi.

La responsable des études à Victor-Hugo a, notamment, constitué le « casting » du forum. Une pioche dans les catalogues de l'Éducation nationale et pas mal de bouche à oreille aussi. Ghayas Karmouta, pharmacien au Galion, n'a pas mégoté sa venue. « J'adore discuter avec les jeunes et corriger des idées fausses qu'ils peuvent avoir sur mon métier », a-t-il confié.

Satisfait du succès de cette édition originale, le collège donne déjà rendez-vous pour 2012.

+ Cap sur le Mali

Découvrir le Mali, sa langue et sa culture, correspondre avec les élèves de l'école fondamentale Aminata-Diop III de Bamako, construire des actions solidaires, voici succinctement présenté le beau projet que mène Moktar Bocar – adultes relais à Victor-Hugo – avec 20 collégiens en 4^e. Aux vacances de printemps, ils se rendront sur place établir un partenariat avec leurs alter ego africains. La recette de la copieuse buvette qu'ils ont tenue lors du Forum des métiers a contribué au financement de ce séjour pédagogique exemplaire.

VOUS ETES ICI

Structures d'accueil de la petite enfance

MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS

Enfants de 10 semaines à 4 ans
Du lundi au vendredi de 7h à 19h
Accueil d'une demi-journée à cinq jours/semaine

- 1 – LA GRANDE NEF**
3 rue Isidore-Nérat – Tél.: 01 48 79 40 01
- 2 – ONZE NOVEMBRE**
Rue du Commandant-Brasseur – Tél.: 01 48 79 63 26
- 3 – HENRI-THIBAUT**
12/14 rue Joseph-Berger – Tél.: 01 48 68 20 58
- 4 – JARDIN D'ENFANTS**
1 rue de la Croix-Nobillon – Tél.: 01 48 68 37 84
Enfants de 18 mois à 4 ans
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- 5 – GUI CHAUVIN II**
16 rue du Docteur-Fleming. – Tél.: 01 48 79 40 67
Enfants de 18 mois à 4 ans
- 6 – TOULOUSE (ouverture 2012)**
39-45 rue de Toulouse – De 7h30 à 18h30
Enfants de 10 semaines à 4 ans
- 7 – MICROS MULTI-ACCUEILS NATHA CAPUTO**
36 rue Pierre-Gastaud – Tél.: 01 48 79 18 08
Enfants de 10 semaines à 4 ans
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- 8 – CRÈCHE HOSPITALIÈRE ROBERT-BALLANGER**
De 5h45 à 21h15 – Tél.: 01 49 36 71 06

MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS À TEMPS PARTIEL

Accueil d'une demi-journée à quatre jours/semaine

1 – LES PETITES FRIMOUSES

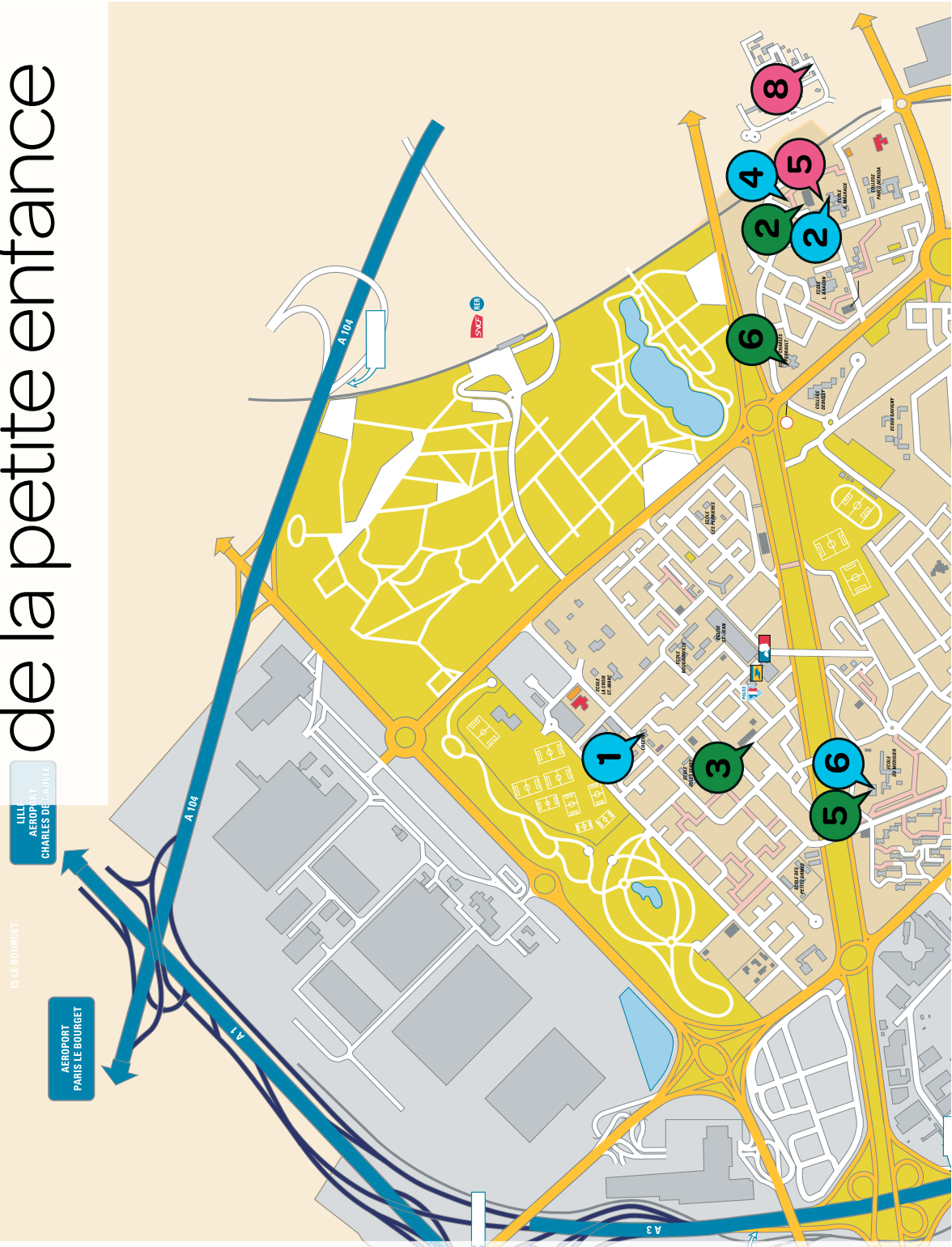
Enfants de 1 à 4 ans
3 rue Isidore-Nérat – Tél.: 01 48 79 40 02
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h

2 – LE GROS SAULE

Enfants de 10 semaines à 4 ans
4 bis rue du Docteur-Jean-Perlis – Tél.: 01 43 83 35 51
Lundi, mardi et vendredi 8h30 à 17h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

3 – LA BOURDONNAIS

Enfants de 10 semaines à 4 ans
23 allée de la Bourdonnais – Tél.: 01 48 79 07 60



Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

4 – PIERRE-ABRIOUX

Enfants de 6 mois à 4 ans
8 avenue Duperrey – Tél.: 01 48 19 87 83
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h

5 – JEAN-AUPEST

Enfants de 6 mois à 4 ans
Allée du Merisier – Tél.: 01 48 19 90 43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h

6 – MINI-CLUB CHARLES-PERRAULT

Enfants de 14 mois à 4 ans
20 rue du Docteur-Garasse – Tél.: 01 43 84 50 16
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h

MULTI-ACCUELS COLLECTIFS ET FAMILIAUX

Enfants de 10 semaines à 4 ans
Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Accueil de un à cinq jours/semaine

1 – LA ROSE-DES-VENTS

Allée Duguay-Trouin – Tél.: 01 48 66 17 85

2 – GUI-CHAUVIN I

16 rue du Docteur-Fleming – Tél.: 01 48 79 40 66

Enfants de 10 semaines à 2 ans

3 – LE ZEPHYR

3 rue Isidore-Nérat – Tél.: 01 48 79 40 03

4 – LES PETITS LOUPS

Rue du Docteur-Jean-Perlis – Tél.: 01 43 83 31 49

5 – CROIX-NOBILLON

1 rue de la Croix-Nobillon – Tél.: 01 48 66 13 34

6 – JEAN-AUPEST

18 allée du Merisier – Tél.: 01 48 19 90 42

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

77 rue Jules-Princet-Tél.: 01 48 19 85 56/59
Lundi 9h30 à 12h et de 15h à 19h – Mardi de 9h à 12h
et de 14h à 18h30 – Jeudi de 8h30 à 13h – Vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30 – Le 1^{er} et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h.

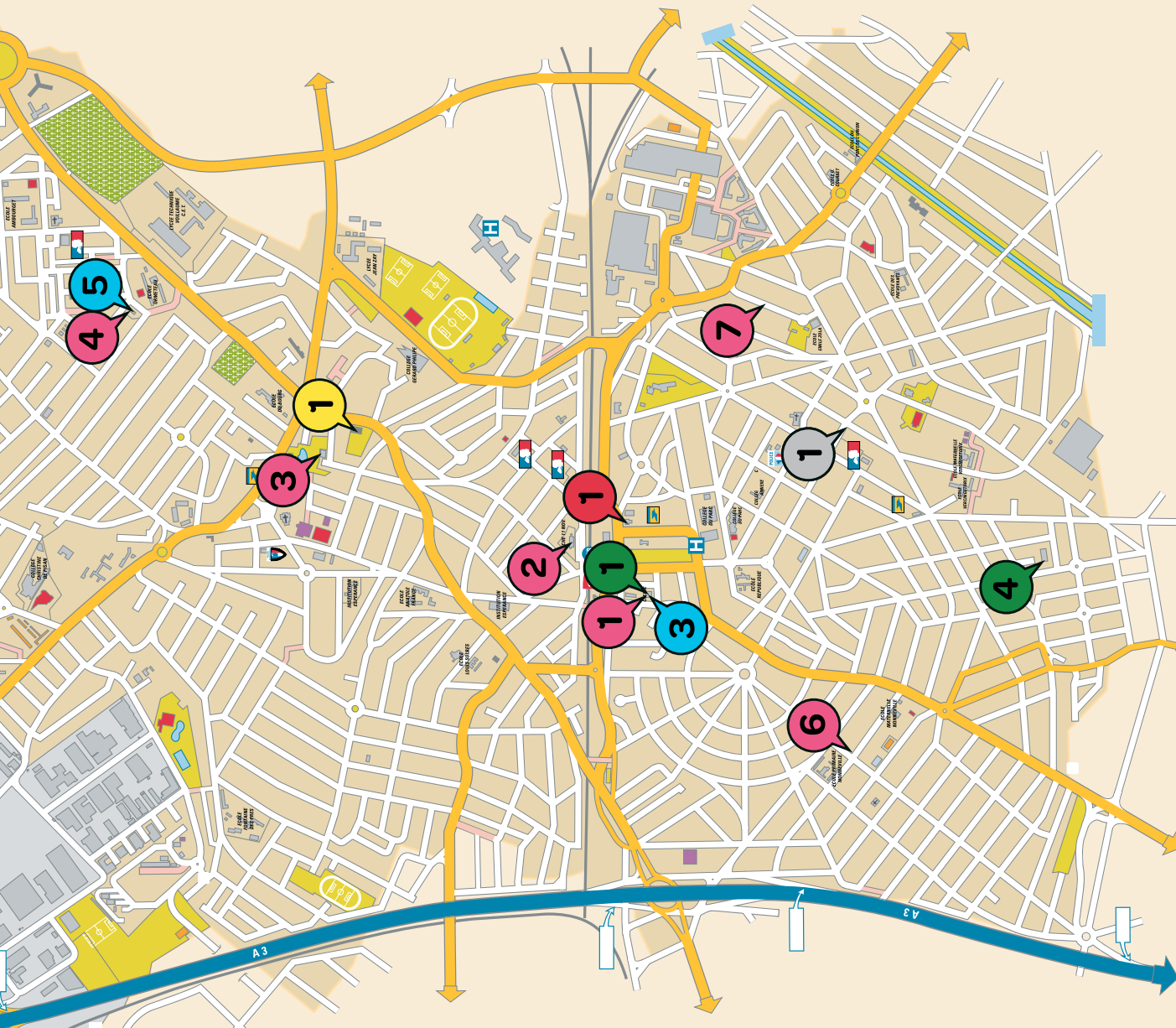
SERVICE DE COORDINATION PMI

Secrétariat des assistantes maternelles
49 avenue Jean-Jaurès

Tél.: 01 48 69 69 20 et 01 48 69 82 32

DIRECTION PETITE ENFANCE

22 boulevard Gallieni – Tél.: 01 48 79 41 72



PARIS
BOBIGNY
BONDY

NOTRE VILLE



Sur la piste des classes de découverte

Grâce aux classes de découverte, des centaines d'élèves profitent tous les ans de séjours pédagogiques que finance la municipalité. Ils sont 800 à partir cette année.

Hier classes de neige ou classes vertes, aujourd'hui classes de découverte, la municipalité permet, à des centaines d'enfants, de la moyenne section de maternelle au CM2, de partir en séjour pédagogique. Le dispositif, rodé, est un partenariat fécond entre l'Éducation nationale et la Ville. « *Les séjours durent désormais cinq ou sept jours afin de faire partir plus d'enfants* », explique Michèle Vella, responsable du service vie scolaire.

Trente-six classes, soit environ 800 élèves, partiront vers des destinations mer, montagne ou campagne. À titre d'exemple, deux classes de CM1/CM2 à Fontaine-des-Prés feront du char à voile début avril à Saint-Pol-de-Léon (29). Au mois de mai, à Paul-Éluard 2, deux classes de CE1/CE2 étudieront la biodiversité montagnarde dans le massif du Queyras.

À chaque classe de découverte correspond une thématique pédagogique, conformément aux

projets des dossiers que l'Inspection de l'Éducation nationale d'Aulnay reçoit directement des enseignants. « *Une fois validés par elle, les dossiers nous arrivent et nous lançons des appels d'offres ouverts aux sociétés agréées prestataires de services* », précise Frédérique Louichon, chef du service des affaires scolaires. Elles sont retenues selon des critères formulés lors de l'élaboration du cahier des charges (moyen de transport, organisation de l'accueil, mise à disposition du personnel de service, du matériel etc.). « *Nous organisons une présentation*

du séjour aux parents qui vont ensuite inscrire leur enfant dans la mairie annexe de leur quartier », reprend Michèle Vella.

La Ville consacre près de 350 000 euros aux classes de découverte. « *Nous nous engageons sur 80 % du prix du séjour. Le reste de la somme, basée sur le calcul du quotient familial, reste à la charge des parents* », précise Frédérique Louichon. En cas de situation pécuniaire difficile, une solution sera trouvée.

Les plus timides des enfants reviennent conquis de leur séjour. « *Ils font l'apprentissage de l'autonomie, apprennent à mieux se connaître, découvrent leur maître ou maîtresse sous un jour nouveau, et réciproquement*. » Sur place, un temps scolaire reste obligatoire mais l'enseignant le gère à sa guise. La classe découverte est placée sous son entière responsabilité. Cependant, des animateurs de vie quotidienne diplômés l'épaulent sur place. Alors, chers parents, n'oubliez pas de mettre le doudou dans le bagage des plus petits et pensez à leur écrire.



PLACE AU DIALOGUE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Première classe découverte du genre, 50 élèves de CM2 des écoles Croix-Rouge et Le Parc, et 30 personnes du foyer-club 3^e âge se retrouveront du 7 au 13 mars à Stella Maris, dans le Pas-de-Calais.

Ils répéteront ensemble l'opéra « L'Île du temps perdu », un projet école-opéra initié par le CRÉA. L'équipe artistique sera également du séjour, tout comme le piano.

7 jours / 7

24h/24



01 48 66 25 11

5 bis, rue Just Adolphe Leclerc - 93600 Aulnay-sous-Bois
Fax : 01 48 67 58 16



Annoncez-vous dans

OXYGÈNE

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Pour toutes vos insertions, contactez :



médias
& PUBLICITE

Tél : 01 49 46 29 46
pgauthier@groupe medias.com
www.groupe medias.com

ASSOCIATION

Cultiver le mieux vivre ensemble

L'association P'tits d'Homme, qui propose une réflexion sur la cantine bio avec la projection du film « Nos Enfants nous accuseront » suivi d'un débat le 4 février, travaille également à l'élaboration d'un café des enfants très attendu.

Regroupée autour de parents dynamiques, l'association aulnaysienne P'tits d'Homme met en place des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux engageant l'avenir proche des enfants. C'est ainsi qu'elle organise, en partenariat avec la Maison de l'environnement, une soirée consacrée au bio dans les cantines. « *Ily a, à Aulnay, et c'est une chance, 20% de produits bio à la cantine. Mais 20%, cela représente effectivement très peu chaque semaine et n'a que peu d'impact sur la santé des enfants* », explique Valérie Maurin, fondatrice de P'tits d'Homme. « *Nous aimerions profiter du nouvel appel d'offres concernant la restauration collective de la Ville pour poser les questions liées à l'augmentation du bio dans les menus, à son surcoût réel et chiffré, afin de limiter le taux de pesticides dans les aliments et dans le sang de nos enfants.* » C'est au travers d'actions concrètes, de débats et réflexions, que les membres de l'association travaillent à cultiver un mieux vivre ensemble basé sur les rencontres et

les échanges intergénérationnels. Le grand projet de l'association est l'ouverture du « café des Z'héros », lieu festif de découvertes et de partage pour parents et enfants. Ce concept de café des enfants, qui se développe depuis quelques années, permet de rassembler en un même lieu les enfants autour de jeux ou d'ateliers culturels et artistiques, mais aussi leurs parents afin d'échanger leurs expériences, leurs interrogations ou réflexions. « *Nous souhaitons réunir, dans un café festif social et solidaire, ouvert sur de grandes plages horaires, enfants, parents et seniors pour apprendre, transmettre et partager* », précise Valérie Maurin.



EN PRATIQUE

Film : « Nos Enfants nous accuseront » + débat sur « les enjeux d'une cantine bio ».
Vendredi 4 février à 20h – salle Gainville
Infos : association P'tits d'Homme : ptitsdhomme@yahoo.fr

EN BREF

TRANSPORTS

RER B : travaux sur la ligne



La modernisation de la ligne B se poursuit avec les travaux de mise en accessibilité de la gare du Blanc-Mesnil. La circulation des trains sera interrompue du 1^{er} train jusqu'à 6h du matin entre les gares de La Plaine Stade-de-France et Aulnay-sous-Bois, les week-ends du 5 et 6 février et du 30 avril et 1^{er} mai. La circulation des trains entre Aulnay-sous-Bois/Mitry-Claye et Aulnay-sous-Bois/aéroport Charles-de-Gaulle est maintenue. Trois dessertes de bus de substitution sont mises en place toutes les dix minutes à partir de 4h30 jusqu'à 6h du matin entre La Plaine Stade-de-France et Aulnay-sous-Bois : bus desservant toutes les gares entre La Plaine Stade-de-France et Aulnay-sous-Bois. Bus direct entre La Plaine Stade-de-France et Aulnay-sous-Bois. Bus direct entre La Plaine Stade-de-France et Roissy pôle-Aéroport Charles-de-Gaulle. Toute la journée les 5 et 6 février et les 30 avril et 1^{er} mai, tous les trains en provenance ou à destination de l'aéroport Charles-de-Gaulle desserviront toutes les gares du parcours ; prévoir un train toutes les 15 minutes (les trains directs sont supprimés).

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les délégués du quartier Savigny/Mitry se penchent sur leur première gazette

Le comité de rédaction s'est réuni le 24 janvier dernier. Du rôle des délégués aux témoignages des partenaires, les quatre pages feront un point complet sur le quartier.

Si l'échéance de publication a été fixée au mois d'avril au plus tard, les membres du comité de rédaction du prochain **Échos Quartiers** se sont déjà mobilisés pour déterminer ensemble le contenu rédactionnel de cette publication. Les deux co-présidents, quatre délégués volontaires, un représentant associatif et une chargée de développement ont ainsi dressé le chemin de fer des quatre pages qui ambitionnent à la fois d'informer les lecteurs sur le rôle et le fonctionnement d'un conseil de quartier, mais aussi de présenter les différents axes de travail proposés par les délégués. Selon Juliette Gouzi, chargée de développement territorial au service de la démocratie participative, « ce premier comité de rédaction a surtout permis de déterminer un sommaire cohérent en adéquation avec les aspirations des délé-



gués ». Photos, plan du quartier, témoignages, chiffres, ce premier numéro d'**Échos Quartiers** Savigny/Mitry vise l'exhaustivité et l'information de terrain. Pour exemple, les délégués souhaiteraient donner la parole à la poignée de commerçants qui tentent de survivre sur le

quartier. Enfin, conscients que la mobilisation du plus grand nombre est indispensable, les délégués profiteront de cette gazette pour inviter les habitants à venir les rejoindre.

CALENDRIER DES RÉUNIONS DE TRAVAIL DES CONSEILS DE QUARTIERS

LUNDI 7 FÉVRIER À 19H

Savigny – Mitry
MARTINE PELLIER
Réfectoire Ambourget
8 rue du 8-Mai-1945

MERCREDI 9 FÉVRIER À 18H30

Cité de l'Europe
MIGUEL HERNANDEZ
Annexe du centre social
des trois quartiers (maison rose)
2 allée d'Oslo
Ordre du jour :
- Validation de « La Gazette »
- L.A.N (utilisation de la salle)
- Questions diverses

JEUDI 10 FÉVRIER À 19H

Gros-Saule
MARTINE PELLIER
Espace Gros-Saule
Rue du Dr-Claude-Bernard

VENREDI 11 FÉVRIER À 19H

Prévoyants – Le Parc
GUY CHALLIER
Réfectoire des Prévoyants
45-47 avenue des Friches
Ordre du jour : - « La Gazette »
- Questions diverses

JEUDI 3 MARS À 13H30

Conseil des Seniors
ÉVELYNE DEMONCEAUX
Salle du Conseil municipal
Assemblée plénière

EN PRATIQUE

Venez en auditeur libre

Les conseils de quartiers sont désormais ouverts à tous les Aulnaysiens qui souhaitent en savoir plus sur la vie locale. Pour connaître les dates des prochaines réunions, reportez-vous au calendrier ci-dessus ou contactez directement la direction de la Démocratie participative, soit par téléphone au 01 48 79 62 99/62 96 ou par e-mail : democratielocale@aulnay-sous-bois.com

PAROLE D'ÉLUE

MARTINE PELLIER, adjointe de quartier

PAROLE DE CONSEILLER

MEHDI JACQUET, co-président du quartier Savigny/Mitry



« Une expérience nouvelle »

« Échos Quartiers est assez significatif de ce que peut donner la mutualisation entre la volonté des délégués et l'accompagnement des services municipaux. C'est

une expérience nouvelle pour nous mais qui va nous permettre, je l'espère, de gagner en visibilité auprès des habitants du quartier. Cette gazette est avant tout un support de communication censé mettre en évidence nos différentes actions. »



« Plus qu'un simple coup de projecteur »

« Ce projet est en quelque sorte la matérialisation sur papier du travail élaboré par notre conseil tout au long de l'année. Mais plus qu'un simple coup de

projecteur, ces quatre pages sont aussi un moyen pour les délégués de s'investir davantage. Après ce premier comité de rédaction, nous devons nous retrouver le 9 février prochain pour faire le point sur nos articles respectifs. »



AULNAY-SOUS-BOIS VUE PAR STANISLAS DOBROVNIAC



MA BALADE

« Quand ma fille était enfant, nous aimions nous promener le long du canal jusqu'à la Poudrerie. Aujourd'hui, je garde un souvenir ému de ces balades. »

PORTRAIT STANISLAS DOBROVNIACK

En accord avec l'histoire

À 85 ans, la vie de Stanislas Dobrovniak sonne comme une mélodie de jazz. Une partition dont les plus belles notes se sont écrites à Aulnay.

BIO EXPRESS

Né à Roye en Picardie en 1926, Stanislas Dobrovniak s'est installé à Aulnay en 1964. Si sa vie professionnelle est faite de nombreuses aventures, il est en revanche d'une fidélité absolue à son premier amour : la musique. Un amour qui, loin de se tarir avec le temps, fera de lui une figure emblématique du Cap.

Mécanicien, chef d'atelier, tourneur fraiseur, employé de sucrerie, fermier, Stanislas Dobrovniak, alias Stachou n'est pas peu fier d'avoir à lui seul « usé plus de 35 patrons ».

À l'instar des poupées gigognes où chaque figurine en renferme une autre, la vie de ce fils d'immigré polonais est faite de récits romanesques. Un roman qui commence en 1926 à Roye dans la Somme. L'histoire de Stachou, aîné d'une famille de trois enfants, croisera très vite celle que l'on écrit avec un grand H. Il n'a pas 15 ans quand la guerre éclate, et se retrouve dès 1940 sur les routes de France à fuir un destin mortuaire auquel il s'est promis d'échapper. Une période d'exode où, d'arrestations en refuges, il sortira indemne et retrouvera à la Libération Roye et ses champs de betteraves. C'est là qu'il rencontrera celle qui partagera sa vie et qu'il suivra jusqu'à Aulnay quand celle-ci ouvrira sa première épicerie au début des années 1960. Las de parcourir à vélo les 100 km quotidiens qui séparent Roye d'Aulnay, Stachou et son épouse

décident alors de s'installer à Nonneville, quartier qu'ils ne quitteront plus. Côté travail, Stanislas vogue de patron en patron jusqu'au jour où, pour prouver à son frère cadet que quand on veut on peut, il se résout à ouvrir son propre atelier en 1964, rue du 14-Juillet. Une vie professionnelle qui s'arrêtera brusquement en 1976 quand sa femme tombera gravement malade. Stachou décide alors de consacrer sa vie à son épouse et à leur fille âgée d'à peine 3 ans.

Le plus âgé des élèves du Cap

Si le roman de vie de Stanislas Dobrovniak comporte les pages les plus sombres de notre histoire, il est écrit aussi des plus belles lignes. Ou plutôt des plus belles notes. Passionné de musique depuis toujours, il apprendra seul à jouer de l'accordéon alors qu'il n'a pas 7 ans. Un instrument qu'il ne quittera plus, et qui lui offrira les plus incroyables rencontres de sa vie d'artiste. De ses premiers accords à l'Amicale des accordéonistes de Bondy Nord, à l'orchestre de la Garde républicaine, Stachou a fait de



MA SORTIE CULTURELLE

« Le Cap évidemment ! Parce que j'en ai été l'élève, et parce que j'aime la musique, tout simplement. »

la musique sa passion. Claude Luter, les cousins de Django Reinhardt, il accompagnera les plus grands jazzmen. Pas vraiment à son aise dans les caves enfumées de Saint-Germain des Prés, il restera fidèle au jazz manouche de la banlieue parisienne. En 2004, il était d'ailleurs le plus âgé des élèves du Cap. Aujourd'hui grand-père de deux petits-enfants, Stanislas regarde le temps qui passe avec philosophie. Lui qui est né sous la Troisième République s'amuse des postures de la modernité, « Dans la vie ne jamais oublier qu'il y a l'être, le paraître, le vouloir d'être, le vouloir de paraître. Chaque être a dans la tête la quête d'être, mais il ne reste de cette quête que ce qui doit être ». Stan is las ? Pas encore.

Philippe Ginesy

LOISIRS

SPORTS

Les clés du sambo

Au CSC, le sambo se fait un prénom dans le sillage de la lutte. Les championnats de France, le 5 février à Aulnay, lui offrent une belle opportunité médiatique.

Dans la famille des sports où on s'empoigne le paletot à mains nues, on pense au judo et à la lutte. Beaucoup moins au sambo. Cette discipline venue de Russie – un sport national là-bas – synthétise les techniques d'arts martiaux avec celles de lutttes slaves pratiquées dans le Caucase et en Asie centrale. Corps à corps, prises et projections y sont la règle. Mais plus qu'une neutralisation de l'adversaire, la finalité du combat est sa soumission, à partir de clés articulaires redoutables. De Vladivostok à Aulnay, le sambo sportif a fait souche il y a

une vingtaine d'années au Club sportif et culturel. À sa tête Abdel Kedli le président et Boubeker Ghenimi l'entraîneur.

Le 5 février, la tenue des championnats de France à Aulnay permettra au grand public de découvrir cette pratique. Mais sa notoriété est déjà assurée à la salle du stade de la Rose-des-Vents, en particulier grâce aux animations proposées l'été. « Si la Rose-des-Vents reste le vivier pour nos 70 licenciés, nous recrutons sur toute la ville et nous accueillons de plus en plus de filles », se félicite Boubeker Ghenimi. Éducateur sportif au service des sports, il fut également champion du monde 2001 de sambo.

Il pourrait disserter des heures de l'apport de sa discipline sur le développement psychomoteur de l'enfant, de ses valeurs éducatives, de sa capacité à générer de la confiance et de l'estime de soi, à canaliser l'ardeur des gamins turbulents, etc. « Nous formons des combattants mais aussi des hommes », ajoute-t-il. Le message est limpide : « Entre un titre en sambo et un diplôme à l'école, nous disons aux



jeunes, priorité au diplôme. » Il cite Saïd en exemple : « Un sambiste des 3 000, étudiant en école d'ingénieur à l'université Paris-Dauphine. » Boubeker est un ancien lutteur au CMASA. « Les deux clubs entretiennent d'excellents rapports. Nos pratiques sont complémentaires et nous évoluons au sein de la même fédération. » Surtout, lorsqu'il s'agit de s'entraider, les deux clubs ne sont jamais aux prises. **F.L.**



Championnat de France à Paul-Émile-Victor

Le dernier championnat de France de sambo sportif à Aulnay remonte à 1999. Le Cercle sportif et culturel relève à nouveau la gageure. Samedi 5 février, il organise au centre sportif Paul-Émile-Victor (2-8 rue du Moulin-de-la-Ville) les championnats de France junior et senior. Le CSC a un pied dans l'encadrement de l'épreuve, et l'autre dans la compétition. Trois des six athlètes engagés peuvent prétendre à un titre ou à un accessit. Champion de France senior 2010 (- 100 kg), Akim Djibali entend bien le rester en 2011. 3^e en sambo combat l'année dernière, le senior Rayan Ezlin vise un titre en moins de 82 kg. Plus dur en revanche pour Aziz Tifani. Le champion de France cadet 2010 sera peut-être trop tendre chez les juniors (- 56 kg). Pesée à partir de 8h. Début des combats à 9h. L'entrée est gratuite.

EN BREF

ATHLÉTISME

Le DAC qualifie 17 athlètes

Belle moisson du DAC aux régionaux de cross, dimanche dernier à Rosny-sous-Bois. Par un froid sibérien qui a meurtri les organismes, 17 de ses athlètes ont décroché leur billet pour les championnats interrégionaux (LIFA) le 13 février dans le 77. Mention spéciale à l'équipe minimegarçon (19^e) et minime fille (7^e) et aux quatre benjamins sélectionnés dans l'équipe départementale (L. Kandissounon, A. Balde, Y. et M. Amine Abdelmoumen).

+ RÉSULTATS

ESCRIME

Trevejo brille à Nîmes

L'épéiste du CEA, Ivan Trevejo, a remporté le trophée Christian d'Oriola de Nîmes comptant pour le circuit national senior. Les autres résultats : 6^e Manfred Cavanne, 121^e G. Rigaut, 159^e B. de Loof, 165^e T. Bonaventure, 166^e B. Bohbot, 181^e L. Girard. Championnat de ligue sabre minime : 7^e N. Harendarczyk, 8^e B. Maubon, 10^e F. Andrieux, 12^e C. Mallet, 15^e A. Mbengue.

ATHLÉTISME

France en vue



Avec un excellent bilan et de nouvelles bonnes performances le 22 janvier à Villeurbanne, les perchistes du DAC L. Descloux (3,03 m), É. Chevauchée (3,58 m), M. Airault (4,43 m) et S. Chaux (4,83 m) ont pratiquement assuré leur qualification pour les prochains championnats de France.

ATHLÉTISME BIS

Régionaux de cross-country

Classement individuel : J. Poujollon 10^e, F. Fautra 35^e, T. Liberman 54^e, V. Ghermaoui 78^e, S. Lacherest 56^e, B. Liberman 114^e, J. Ghermaoui 56^e, F. Montout 72^e, J.-C. Bache 142^e.



Ci-dessus : Medhi Bouadla vainqueur face à Pavels Lothas
Ci-dessous : Julien Marie Sainte contre Affif Belghecham



BOXE

Champion Marie-Sainte !

Ses poings n'ont pas tremblé et, sous les yeux de Jean-Marc Mormeck, l'Aulnaysien Julien Marie-Sainte a conservé son titre national des moyens, face à Affif Belghecham. C'était samedi dernier lors du gala de boxe international du CSL boxe, salle Scohy. Mais le champion a dû puiser au fond de lui-même pour disposer aux points, d'un adversaire accrocheur et terriblement pugnace. Notre boxeur a fait la différence au 8^e round, porté par un millier de spectateurs. C'est maintenant l'Europe qui appelle Julien Marie-

Sainte. Carton plein du CSL dans les autres combats de la soirée avec quatre victoires, dont celle courageuse de Mehdi Bouadla, aux points, face au Letton Lotahs.

Les autres combats.

Légers : Brahim Bariz (CSL) bat Marek aux points.

Super-welters : Francky Denis (CSL) bat Simon aux points.

Super-moyens : Samy Anouche (CSL) bat Matic par KO à la 2^e reprise.

HANDBALL

Une chance à saisir

En championnat de Nationale 2 féminine, Aulnay handball ne perd plus et c'est déjà, en soit, une excellente nouvelle. Avec deux matches nuls et une victoire depuis la mi-décembre, l'équipe a retrouvé des couleurs... et Maya Lacour, remise de sa blessure. Les plus optimistes diront même qu'elle s'est relancée dans la course à l'accession à la deuxième place, sésame pour la montée en D2. Arithmétiquement, six points « seulement » séparent Aulnay, 6^e, de Kingersheim, 2^e. Et comme le hasard du calendrier fait bien les choses, les Aulnaysiennes reçoivent les Alsaciennes dimanche au gymnase Paul-Émile-Victor (16h). Voilà donc une occasion de revenir sur leurs devancières. Mais Kingersheim, vainqueur à l'aller 34 buts à 29, reste un sacré client.

CULTURE



CONCERTS AU CAP

Une volonté de diversité et d'ouverture

Grands noms de la scène ou artistes émergents, musiques du monde, jazz, rock, punk ou pop, le Cap joue sur l'éclectisme et la découverte. Stéphane Moquet, directeur du Cap, revient sur la programmation.

Quelles sont les prochaines dates à ne pas manquer au Cap ?

Stéphane Moquet : Le 6 février aura lieu la troisième édition du Teum Teum Show. Initié par l'association VNR, c'est un concept qui m'a tout de suite plu. Il s'agit de valoriser et mettre en scène les parcours d'habitants connus ou non mais reconnus localement. Cela donne lieu à une présentation d'expériences et de projets sportifs, culturels ou musicaux. Il s'agit d'un théâtre populaire, improvisé, basé sur le partage et le dialogue. C'est une action culturelle originale et très appréciée. Pour cette nouvelle édition, nous avons choisi comme thématique : la musique. Nous invitons des musiciens, des compositeurs, des groupes, des directeurs de studios, bref les acteurs de la musique à Aulnay afin de se rencontrer et d'échanger. Tous les métiers et les esthétiques seront présents, du classique au contemporain. Entre autres invités, nous accueillerons Méline ou encore Osvaldo Torres. Au pro-



gramme du 11 février, Ceux qui marchent debout, qui est, selon le magazine Rock & Folk « le meilleur groupe de funk français du monde ». Leur musique de fanfare, très festive, avec des déambulations dans la salle promet un concert joyeux et énergique. En première partie, l'on retrouvera Twin Twin, groupe de Seine-Saint-Denis, mêlant hip-hop, rock, électro et clam dans une ambiance ludique et jubilatoire.

La suite de la programmation est-elle aussi variée ?

S. M. : Nous accueillerons aussi bien des artistes

de légende tels que Staff Benda Bilili ou Roy Ayers, que des musiciens moins connus mais à découvrir comme Kamel El Harrachi ou Asnaqé Guèbrèyès. Notre volonté est la diversité et l'ouverture, nous souhaitons être à la croisée des cultures, des musiques et provoquer de belles rencontres. C'est une prise de risques réelle mais qui engendre également de formidables découvertes. Deux des groupes, alors quasiment inconnus lorsque nous les avons programmés au Cap, sont aujourd'hui nommés en tant que Révélation aux prochaines Victoires de la Musique. Il s'agit de Ben, l'Oncle Soul, qui a fait l'ouverture de saison et de Lilli Wood and the Prick que nous avons accueillis en janvier dernier. Plus que jamais, le Cap se veut le reflet de toutes les musiques actuelles.

Anne Raffenel



EN PRATIQUE

Teum Teum Show – dimanche 6 février à 17h –

Tarifs : 8 €/6 €/4 €

Ceux qui marchent debout – première partie

Twin Twin – Vendredi 11 février à 21h

Tarifs : 8 €/6 €/4 €

Le Cap - 56 rue Auguste-Renoir

Tél. : 01 48 66 94 60



+ ZOOM SUR

Sandra Abouav,
professeur de danse
contemporaine
au Conservatoire



Née en 1984, elle se forme durant 12 ans à la danse classique avant de poursuivre son cursus en

danse contemporaine au Conservatoire national de région de Poitiers d'où elle sort diplômée. Elle étudie en licence l'histoire de l'art et l'archéologie parallèlement à ses études universitaires au département de danse de Paris VIII. Professeur diplômée, elle enseigne la danse contemporaine au Conservatoire à rayonnement départemental d'Aulnay. Danseuse, chorégraphe, Sandra Abouav axe son travail de recherche autour des liens entre musique et danse et du jeu de l'interprète.

Ci-dessus : Sébastien Lefrançois, chorégraphe d'*Obstacle* de la compagnie Trafic de Styles.

DANSE AU CONSERVATOIRE

La danse à l'honneur

Le Conservatoire ouvre son Heure musicale à la danse en présentant trois créations contemporaines.

Si la majeure partie des élèves du Conservatoire y étudient la musique, la danse attire néanmoins plus de 200 élèves, dont 80 suivent des cours de danse contemporaine. L'Heure musicale présentera trois créations, un duo, un solo et un quatuor mêlant amateurs et professionnels. « Ces trois pièces permettent la rencontre de styles différents et représentent un léger éventail de compositions contrastées », explique Sandra Abouav, professeur de danse contemporaine au Conservatoire, qui dansera un extrait de « Slide », un solo qu'elle a également chorégraphié. Deux élèves, Manon Cavanna et François Niay présenteront « Dysrie, l'ange qui ne perd pas l'espoir », un duo conçu par une ancienne élève Célia Oudinet. Enfin, la compa-

gnie Trafic de Styles interprétera « Obstacle », d'après la chorégraphie de Sébastien Lefrançois. « Cette soirée permet de sensibiliser le public, elle donne la voix à la danse contemporaine et à la création. Il existe un enseignement construit en danse contemporaine au Conservatoire, c'est intéressant de le valoriser ainsi », précise Sandra Abouav qui conclut : « L'idéal serait de pouvoir organiser une session de danse par trimestre. »



EN PRATIQUE

« Dysrie, l'ange qui ne perd pas espoir »,
« Slide », « Obstacle ». **Mardi 8 février à 20h30.**

Entrée libre. Conservatoire – 12 rue de Sevran.
Tél. : 01 48 79 65 21

CINÉMA ESPACE JACQUES-PRÉVERT

ACTUELLEMENT



SOMEWHERE

USA, 2011, comédie dramatique, vost, 1h38. Réalisé par Sofia Coppola.

Johnny Marco, acteur à la réputation sulfureuse, vit à l'hôtel du Château-Marmont à Los Angeles. Il va recevoir une visite inattendue : sa fille de 11 ans.
Lion d'Or à la Mostra de Venise 2010

À VENIR



RIEN À DÉCLARER

France, 2011, comédie, 1h48. Réalisé par Dany Boon.

1^{er} janvier 1993 : passage à l'Europe. Francophobe de père en fils et douanier belge trop zélé, Ruben Vandervoort se voit contraint et forcé d'inaugurer la première brigade volante mixte franco-belge.

	JEU 3	VEN 4	SAM 5	DIM 6	LUN 7	MAR 8	MER 9
LE FILS À JO		20H30	20H45	16H			
SOMEWHERE (vost)	18H15/20H45	18H15	18H15				
LE DERNIER DES TEMPLIERS				14H15			
ANIMAUX ET CIE							14H15/16H15
RIEN À DÉCLARER							18H15/20H30
ANOTHER YEAR							18H
COMMENT SAVOIR							20H45
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD							15H (ciné-débat)

PATRIMOINE

Patrimoine local inédit à découvrir

À l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, la loge aulnaysienne Raison et Laïcité organise une exposition mêlant à ses archives des documents et objets témoins de l'histoire de la Franc-Maçonnerie. Découverte d'un patrimoine local inédit, loin des idées reçues.



Tablier de Voltaire

Musée de la Franc-Maçonnerie Coll. Grand Orient de France. Photo Ronan Laoëc

Issue de la transformation d'une vieille société de métier en une association de rencontres et de réflexion, la Franc-Maçonnerie moderne est un produit du siècle des Lumières dont la première loge voit le jour à Londres, en 1717. C'est en 1913 que naît le projet de créer une loge maçonnique à Aulnay, mais il faut attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que celui-ci soit effectif avec la création de l'Aurore. Cette loge, appartenant à la Grande Loge de France regroupe aussi bien des frères du Grand Orient de France que de la Grande Loge de France, les deux grandes obédiences maçonniques nées en 1728.

En 1930, l'idée est lancée de créer une loge du Grand Orient de France distincte de celle de la Grande Loge de France, sans pour autant interdire de bons rapports entre elles. Ce sera chose faite le 18 février 1931 avec la création de Raison et Laïcité. Les deux loges aulnaysiennes poursuivent leurs travaux et travaillent en bonne intelligence, gérant leur temple commun du boulevard C.-Floquet jusqu'à l'interdiction de la Franc-Maçonnerie et la mise sous séquestre de leurs biens par le régime de Pétain en 1940. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale les loges, dont de nombreux frères ont souffert des persécutions nazies,

peuvent non sans mal, récupérer leurs biens et continuer leurs travaux. L'exposition organisée par la loge Raison et Laïcité témoigne des 100 ans d'histoire maçonnique à Aulnay et présente de nombreux documents et objets prêtés pour l'occasion par le musée de la Franc-Maçonnerie de France. Entre autres objets symboliques, l'on peut y voir le tablier de maçon de Voltaire, témoin de la forte connotation philosophique du Grand Orient de France. À découvrir également, les sources de la Franc-Maçonnerie avec les ouvriers compagnons Rose-Croix, l'histoire de la Franc-Maçonnerie féminine ou encore des affiches de propagande nazie, en rappel des persécutions dont les Francs-Maçons furent victimes. Une partie de l'exposition est dédiée à l'historique des loges aulnaysiennes dont Raison et Laïcité qui fête en 2011 son quatre-vingtième anniversaire.

EN PRATIQUE

Art et rituels de la Franc-Maçonnerie. Exposition : du 4 au 17 février, du mardi au dimanche de 13h30 à 18h30 – Entrée libre – Salle Gainville – Rue de Sevrans
Conférence : samedi 12 février à 17h – Entrée libre – Galerie des Serres du centre technique municipal – Rue Auguste-Renoir

C'ÉTAIT AULNAY

À LA FERME

Nous savons que cette ferme était située à Aulnay-sous-Bois grâce à une mention figurant au dos du cliché. En revanche, nous n'avons aucune autre information. Si vous reconnaissez ce lieu, n'hésitez pas à contacter le Cercle archéologique et historique de la région d'Aulnay par téléphone au 06 83 23 55 06 (M^{me} Hirgorom) ou par courrier électronique à rene.hirgorom@free.fr

Légende du CAHRA
Collection privée.



VOS INSOLITES



Claquettes en folie

Shuffle step, shuffle step, shuffle step, step, shuffle step... Mais quelle est cette musique et d'où provient-elle ? Ce sont les pas de claquettes des danseurs de l'association Claquettes en folie qui résonnent sur le plancher de la salle de la Ferme du Vieux-Pays.

L'association Claquettes en folie est en pleine répétition. Les claquettes, c'est musique, rythme et danse : la joie de vivre en mouvement. L'impact des claquettes est immédiat. La rapidité décontractée, mêlée au staccato des pieds est magique et entraîne tout public.

Les claquettes sont un art populaire dans le bon sens du terme : taper des mains et des pieds pour accentuer une musique est un geste inné. L'association Claquettes en folie a ouvert ses portes en octobre 2010. Deux niveaux de cours sont actuellement proposés.

Niveau débutant : les cours de claquettes s'adressent à toute personne désireuse de commencer cette pratique.

Mise en place des bases. Accessible à tous à travers des pas simples, c'est un travail de rythme et d'écoute de la musique. On peut commencer à n'importe quel moment de la saison, il n'est pas nécessaire d'avoir des chaussures de claquettes aux premiers cours.

Niveau intermédiaire : découvrez les pas dansants, les techniques et combinaisons de base des claquettes ainsi que le time-step (le pas le plus connu des tap dancers) à travers des chorégraphies. Mise en place des tours et des sauts, combinaisons avec flaps et shuffles. Tous les enchaînements se réalisent sur des musiques variées allant du swing/jazz à la techno.

EN PRATIQUE

CLAQUETTES EN FOLIE. Renseignements : Évelyne Larche au 06 62 92 12 37 ou claquettesenfolie@hotmail.fr – Salle de la Ferme du Vieux-Pays – Rue Jacques-Duclos – le vendredi à partir de 18h.

Faites-nous partager votre passion en nous envoyant dessins, photographies, bon plan jardin, par courrier :

L'insolite de la semaine. Service Communication
Boulevard de l'Hôtel-de-Ville 93 600 Aulnay-sous-Bois
Ou par mail : oxygene@aulnay-sous-bois.com

ÉCOLE D'ART CLAUDE MONET

Conférences sur l'histoire de la photographie

André Kertész 4/02
Diane Arbus et Francesca Woodman 25/03
Le sous-continent indien 14/10

CHAQUE VENDREDI à 19h
1 RUE ARISTIDE BRIAND
ENTRÉE LIBRE
RENSEIGNEMENTS 01 48 79 65 26

seine-saint-denis

exposition **ESPACE GAINVILLE**

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ LAÏCITÉ
Art et rituels de la Franc-Maçonnerie
Exposition maçonnique d'objets du Musée de la Franc-Maçonnerie

Du 4 au 17 février 2011
22 rue de Sevrans, Aulnay-sous-Bois
Entrée libre du mardi au dimanche de 13h30 à 18h30

Conférence publique le samedi 12 février 2011 à 17h (ouverture des portes à 16h)
Centre des services du Centre technique municipal, rue Auguste Renier, 93600 Aulnay-sous-Bois

Un événement proposé par la Municipalité et le soutien de ses partenaires

SAMBO

Championnat de France de Sambo sportif Juniors et Seniors

Samedi 5 février 2011 de 9h à 19h
Centre sportif Paul-Émile Victor
2/8 rue du moulin de la ville, 93600 Aulnay-sous-Bois

Entrée gratuite

Portes ouvertes aux serres

ENTRÉE ET PARKING GRATUITS

Ambiance tropicale à Aulnay-sous-Bois



Sans elles, impossible de fleurir et d'embellir la ville... Exceptionnellement, et pendant deux week-ends, les serres municipales ouvrent leurs portes aux yeux des curieux. Ils vont pouvoir plonger dans une ambiance tropicale en plein cœur de l'hiver et découvrir les collections en visite libre ou guidée (toutes les heures).

Venez découvrir :

- Un nouvel espace dédié aux orchidées
- Un parcours découverte « Les plantes et nos cinq sens »

N'hésitez pas à demander des conseils pour vos plantes d'intérieur.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 FÉVRIER
SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 FÉVRIER
de 10h à 17h

Centre horticole - centre technique municipal
de la Croix-Saint-Marc, 72 rue Auguste Renoir
Tél. : 01 48 79 66 50

